

Quelles modalités pour candidater ?

- 1 CV récent et détaillé, joindre l'arrêté de nomination si le candidat est fonctionnaire
- Copies des titres et diplômes
- 1 extrait d'acte de naissance
- Si binationalité : fournir l'attestation de non-engagement dans une armée étrangère
- 1 justificatif de situation militaire à demander à : dsni.ac-br.fct@intradef.gouv.fr en joignant une copie de la pièce d'identité et acte de naissance
- 1 lettre manuscrite datée et signée pour justifier de l'intérêt du candidat pour servir en qualité de réserviste

À qui envoyer sa candidature ?

Selon votre lieu de résidence, les services à contacter sont :

- **CSNJ de Perpignan** : csnj-perpignan.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr
- **ESMJ nord-est** : esnj-ne.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr
- **CSNJ de Lyon** : csnj-lyon.gestionnaire-rh.fct@intradef.gouv.fr
- **ESMJ nord-ouest** : esnj-no.charge-reserviste.fct@intradef.gouv.fr



DEVENEZ RÉSERVISTE ANIMATEUR POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

#ArmeesJeunesse





Le ministère des Armées recrute 1000 réservistes JDC

à partir de 21 ans, parité femmes/hommes

Quel profil ?

Jeunes issus du monde civil, sans passé militaire.

- **Étudiants** à partir de Bac+2 issus des IEP, STAPS, écoles d'infirmiers, etc., anciens VSC et apprentis de la DSNJ
- **Salariés**

Pour les étudiants comme pour les salariés, une expérience de l'animation de groupe est un plus (BAFA, scoutisme, etc.)

Quelles qualités requises ?

- **Qualités pédagogiques** pour susciter l'intérêt des jeunes en JDC
- **Connaissance des codes** permettant d'instaurer un dialogue avec des jeunes
- **Aisance orale, clarté, concision, adaptabilité**
- **Maîtrise des outils numériques**
- **Goût des relations humaines, rigueur et ponctualité, exemplarité et neutralité**

Quelle formation ?

- **Formation de 5 à 10 jours**
- **À proximité du domicile et du réseau de la DSNJ**
- **Modules** : connaissances des armées, pédagogie et sociologie des jeunes, ateliers, etc.

Quelle mission ?

- **Animer des ateliers** de 12 à 20 appelés : tir laser, jeu de plateau stratégique, immersion virtuelle

Quels avantages ?

- **Soutien et accompagnement** dès la signature du contrat d'engagement
- **Prime de fidélisation,**
- **Prise en charge des frais de déplacement** pour rejoindre le lieu de la formation, les JDC à animer et le centre du service national et de la jeunesse (CSNJ),
- **Prise en compte des contraintes personnelles** du réserviste JDC dans la planification de sa mission,
- **Allocation d'étude** de 100€/mois,
- **Aide de 1000€** au financement du permis de conduire



Le réserviste JDC est un jeune citoyen volontaire qui, après avoir signé un contrat d'engagement participe, selon ses disponibilités et les besoins de son autorité d'emploi, à la mission JDC pilotée par la direction du service national et de la jeunesse (DSNJ) pour laquelle il est spécifiquement recruté par les Armées, directions et services (ADS).

Intégrer la réserve, c'est bénéficier d'une expérience humaine et professionnelle exaltante, enrichissante et valorisante.

Quelles conditions ?

- Nationalité française
- En règle avec les obligations (JDC/SNU)
- Ne jamais avoir été condamné :
 - à la perte de vos droits civiques
 - à l'interdiction d'exercer un emploi public
 - à une peine criminelle

Combien de jours ?

- **En 2024** : 20 jours d'activité (5 à 10 jours de formation + 5 jours d'animation de JDC)
- **En 2025** : 10 à 35 jours d'activité

Quelle rémunération ?

- **Solde journalière du réserviste** : entre 85 et 124€ brut en moyenne selon le niveau de diplôme et la composition du foyer
 - **Indemnité JDC** : 53,36€
- Solde et indemnité JDC se cumulent.

Quel statut ?

- Les candidats qui seront retenus bénéficieront du statut militaire durant leur mission

Quelle durée du contrat ?

- **Pour les moins de 25 ans** :
 - contrat de 5 ans afin de bénéficier de l'allocation d'études spécifiques
 - sinon de 1 à 5 ans
- **Pour les plus de 25 ans** : 1 à 5 ans selon l'activité dans le civil

